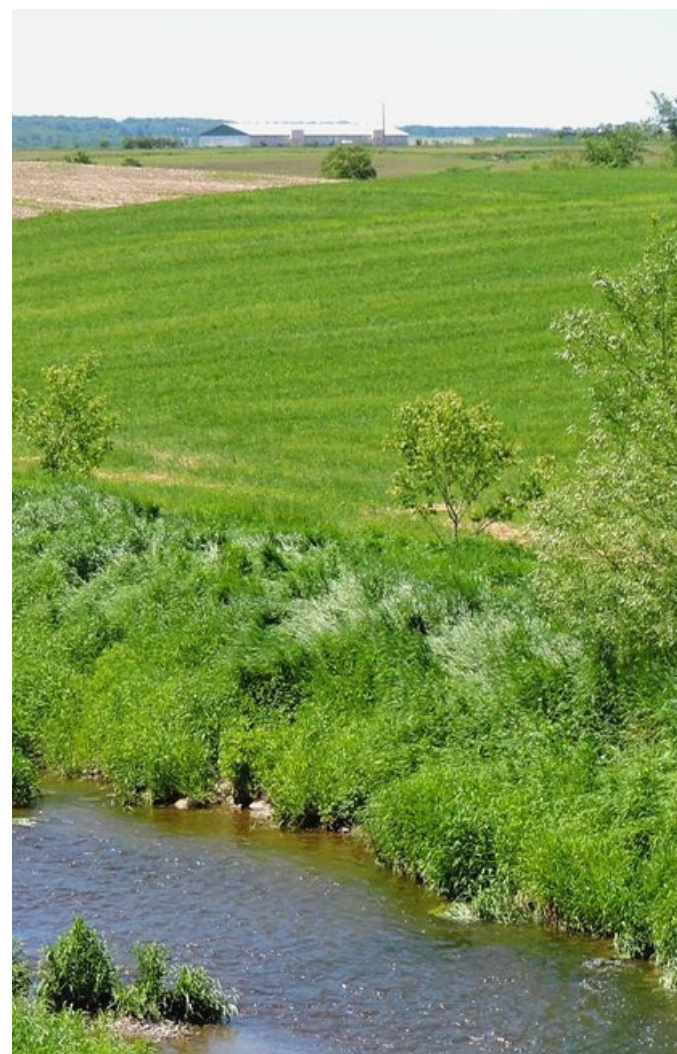


# ÉLABORATION D'UN PLAN DE CONNECTIVITÉ DES MILIEUX NATURELS AVEC LA VILLE DE MIRABEL

Connectons nos milieux naturels  
au sud des Laurentides





# Équipe de réalisation



## **Coordination, planification et révision**

Geneviève Dubuc, chargée de projets

Josianne Lalande, chargée de projets

Sarah-Maude Caron, spécialiste en communication

Marie-Lyne Després-Einspenner, directrice générale

## **Rédaction**

Geneviève Dubuc, chargée de projets

Sarah-Maude Caron, spécialiste en communication

Marie-Lyne Després-Einspenner, directrice générale



# Partenaires financiers



# ÉLABORER UN PLAN DE CONNECTIVITÉ DES MILIEUX NATURELS AVEC LA VILLE DE MIRABEL

## Mise en contexte

Éco-corridors laurentiens a eu comme mandat d'élaborer un *Plan de connectivité des milieux naturels*, aussi appelé une Stratégie de conservation des milieux naturels, avec la Ville de Mirabel pour la première phase du projet, initiée en 2020. L'objectif de débiter la mise en place d'un plan d'action a permis d'agir en concertation avec les partenaires principaux (citoyen(ne)s, agriculteur(trice)s, employé(e)s et élu(e)s de la ville) afin d'identifier les priorités, en plus de recueillir et compiler les connaissances acquises à ce jour sur les milieux naturels présents sur le territoire de la ville.



## Ligne du temps

Le mandat a débuté en effectuant un sondage à la population, disponible du 30 octobre au 30 novembre 2020, afin de connaître les priorités et les préoccupations des citoyen(ne)s en matière d'environnement. Ce sondage a permis de récolter les réponses de 242 répondant(e)s.

Par la suite, une consultation publique a été effectuée le 2 décembre 2020 afin de tenir une réflexion collective sur l'avenir des milieux naturels de la ville et d'entendre les citoyen(ne)s sur certaines actions prioritaires.

La dernière étape a été de consulter, le 10 décembre 2020, les élu(e)s, les membres du personnel municipal et les agriculteur(trice)s, afin de prendre en compte les résultats prioritaires à atteindre dans la stratégie.

*\*pour les employé(e)s et les élu(e)s de la ville de Mirabel.*



**SONDAGE À LA  
POPULATION**  
(novembre 2020)



**CONSULTATION  
PUBLIQUE**  
(2 décembre 2020)



**CONSULTATION À  
L'INTERNE\***  
(10 décembre 2020)



**REMISE DU  
RAPPORT À LA  
VILLE**  
(janvier 2021)



## Éléments en commun des personnes consultées

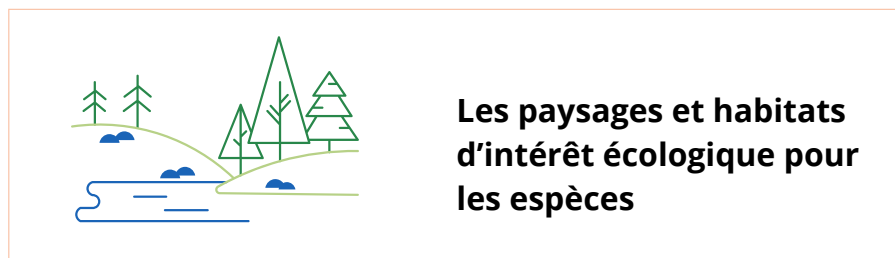


Afin de favoriser l'acceptabilité sociale et de faciliter leur intégration, il est généralement recommandé de se concentrer sur les éléments en commun pour la majorité des personnes consultées. Ainsi, le *Plan de connectivité des milieux naturels* de la ville se base sur les intérêts, envies et besoins des personnes consultées, plutôt que d'imposer des priorités qui ne sont pas reconnues.

Un sommaire des résultats relevés par le sondage à la population, la consultation publique et la consultation des agriculteur(trice)s, employé(e)s et élu(e)s de la ville est présenté dans les pages suivantes. Le résumé complet de la démarche est présenté dans le document avec les annexes.



Au cours du sondage à la population, **30 objectifs possibles** (résultats escomptés) pour le futur *Plan de connectivité des milieux naturels* ont été proposés aux participant(e)s. De ces 30 objectifs possibles, 11 sont ressortis très importants pour plus de 80% des répondant(e)s (*tableau 1*, en annexe). Selon ces résultats, **les deux thèmes qui semblent plus importants sont :**



## Préoccupations, besoins et vision rêvée des citoyens et citoyennes

**Le sondage** a permis d'identifier **des éléments plus concrets sur lesquels les actions devraient porter** grâce aux questions à développement. Les préoccupations font un lien avec les besoins sur lesquels il semble plus important d'agir, pour finalement terminer avec la vision rêvée comme objectif.



## Préoccupations des citoyen(ne)s

Plusieurs préoccupations partagées par les citoyen(ne)s permettent d'identifier des contraintes qui pourraient empêcher l'atteinte des éléments de vision identifiés. La plupart des préoccupations soulevées sont en lien avec les constructions de type résidentiel, condo et «Outlets», et incluent :

- Le développement urbain rapide
- La perte de forêt
- La coupe d'arbres excessive
- La perte des milieux naturels
- La dégradation des cours d'eau et des milieux humides
- La perte de milieux naturels au profit du développement résidentiel

## Besoins soulevés par les citoyen(ne)s

Afin de répondre à ces préoccupations, et ainsi tendre vers la vision rêvée des citoyen(ne)s, plusieurs besoins ont été soulevés :

- Protéger les milieux naturels (boisés, cours d'eau, milieux humides, etc.)
- Limiter l'étalement urbain
- Avoir accès plus facilement aux milieux naturels
- Faire du reboisement
- Faire une bonne surveillance des contrevenants (permis, constat d'infraction)
- Préserver les milieux agricoles
- Limiter la pollution lumineuse (serres, milieu urbain)





## Vision rêvée des citoyen(ne)s

La démarche citoyenne a permis d'identifier plusieurs éléments à inclure dans la définition d'une vision pour la stratégie de conservation des milieux naturels de la ville :

- La conservation et la protection complète des milieux naturels
- L'étalement est contrôlé par la densification
- Les arbres matures et les boisés sont préservés
- Il y a autant d'arbres qui sont coupés que plantés (même pour les nouveaux développements)
- Les résidents sont sensibilisés à l'environnement
- Les milieux naturels sont accessibles au public

Par ces réponses, il semble que la population ressent une grande inquiétude en lien avec les projets de construction, et souhaite s'assurer que les milieux naturels, dont les boisés, encore présents sur le territoire restent intacts et protégés.





Au cours de la consultation publique, les participant(e)s ont identifié les éléments d'intérêt écologique sur le territoire de la Ville de Mirabel à l'aide de cartes. Des actions possibles ont par la suite été soulevées en lien avec les emplacements identifiés. Certaines des actions ressorties serviront de base afin de poursuivre le *Plan de connectivité des milieux naturels*.

Voici certaines préoccupations soulevées:

- La perte de boisés pour les autoroutes (13, 50)
- Le peu de liens connectés nord/sud pour la faune près de l'aéroport
- L'urbanisation qui favorise les intérêts des promoteurs
- La pression des carrières et sablières sur les boisés
- Le manque d'accessibilité publique dans les milieux naturels

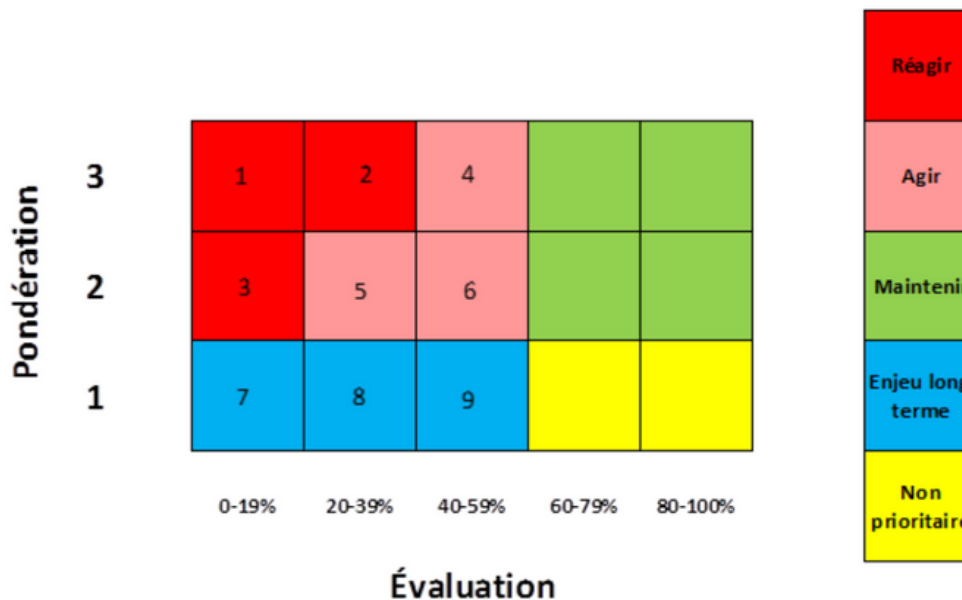




# Consultation à l'interne\*

Afin d'identifier les objectifs prioritaires à inclure dans le *Plan de connectivité des milieux naturels*, les employé(e)s/élu(e)s, ainsi que certains agriculteur(trice)s, ont été sondés pour évaluer l'état actuel de chacun des 30 objectifs potentiels du plan. Une grille de priorité a été utilisée afin d'évaluer l'urgence d'agir face à ces objectifs. Selon cette grille, cinq priorités d'actions (Maintenir, Réagir, Agir, Enjeu à long, Non prioritaire) peuvent être identifiées.

Plus un résultat est jugé important (pondération élevée) et peu performant (évaluation faible), plus il sera urgent de mettre en œuvre des actions pour ce résultat.



Au total, **quatre résultats escomptés se sont vus attribuer la priorité Réagir**. Des cibles et des contraintes plus précises, qui guideront l'identification d'actions prioritaires à la phase 2 du projet, ont pu être définies pour ces résultats. De plus, **17 autres résultats escomptés ont ressorti comme priorité d'action Agir et neuf autres comme priorité de Maintenir**. Aucun résultat escompté n'est ressorti comme Enjeu à long terme ou Non prioritaire.

\*pour les employé(e)s et les élu(e)s de la Ville de Mirabel.



## Résultats prioritaires

En comparant les résultats récoltés auprès des citoyen(ne)s, agriculteur(trice)s, et employé(e)s/élu(e)s de la ville, il est possible de noter qu'un total de **sept résultats ont été identifiés comme prioritaires par la majorité des personnes consultées.**

Treize résultats ont été identifiés comme prioritaires (priorités Réagir et Agir) lors de la consultation à l'interne, mais pas par les citoyen(ne)s, alors que quatre résultats ont été identifiés comme prioritaires uniquement par les citoyen(ne)s. Consultez le *Tableau 1 : Résultats prioritaires* de l'Annexe pour plus d'informations.



Préserver la qualité de l'eau (de surface et souterraine), le contrôle de l'érosion hydrique et la recharge de la nappe phréatique



Préserver l'intégrité des écosystèmes hydriques (lacs, rivières, ruisseaux, etc.)



Maintenir la diversité des paysages naturels (agricoles, boisés, milieux humides, etc.)



Favoriser la conservation des habitats (forêt, milieux humides, etc.) d'intérêt écologique (rares, diversité, etc.)



Limiter la dégradation biologique, chimique et physique des sols (pesticides, érosions, etc.)



Conserver les ressources essentielles au maintien de la vie animale dans les écosystèmes (eau, nourriture, abri, etc.)



Préserver l'intégrité des écosystèmes terrestres (forestiers, prairies, friches, etc.)